

**Compte-rendu du conseil d'école du 27 MARS 2023 du RPI Lissac-Saint Cernin de Larche**

**Mairie**

- Madame PERRIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Saint-Cernin
- Madame FORMIGA, élue sur la commune de mairie de Lissac
- Madame BON, élue de la mairie de Saint-Cernin de Larche

**Représentants des parents d'élèves**

- Monsieur PARROT (parent titulaire école de Saint-Cernin)
- Madame SEBE (parent titulaire de l'école de Lissac)

Madame VACHERIE, DDEN

**Enseignantes :**

- GUILLON Sandrine (classe de PS)
- MOURIGAL Marie-Hélène (classe de MS/GS)
- TRICHET Sandra (classe CP/CE1)
- GOUGHBAR Nadia (classe de CE1/CE2 et directrice de l'école de Lissac)
- COMBES Stéphanie (classe de CM1/CM2 et directrice de l'école de Saint-Cernin de Larche)

**Excusés :**

- Madame LIRAUD, IEN de circonscription
- Madame LORENZON, maire de Saint-Cernin de Larche
- Monsieur CROUZEL, maire de Lissac
- Madame FAGE, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame REYNIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame PAUL, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac

**Le prochain conseil d'école aura lieu :**

- mardi 13 juin 2023 à Lissac, à 18h

- Effectifs du RPI, organisation pédagogique prévisionnelle pour la rentrée 2023

**Effectifs au 28 mars 2023 : 97 élèves**

| Saint-Cernin de Larche |        |           | Lissac          |        |           |
|------------------------|--------|-----------|-----------------|--------|-----------|
| Mme<br>GUILLON         | PS     | 20        | Mme<br>MOURIGAL | MS 11  | 17        |
|                        |        |           |                 | GS 6   |           |
| Mme COMBES             | CM1 4  | 16        | Mme TRICHET     | CP 19  | 23        |
|                        | CM2 12 |           |                 | CE1 4  |           |
|                        |        |           | Mme<br>GOUGHBAR | CE1 11 | 21        |
|                        |        |           |                 | CE2 10 |           |
| TOTAL                  |        | <b>36</b> |                 |        | <b>61</b> |

Des arrivées sur le RPI (en mars 2023) :

- 1 élève en CM2
- 1 élève en CP
- 1 élève en MS
- 1 élève en GS

**Prévisions année 2023-2024 :**

95 élèves sans les TPS pour l'instant :

- 10 PS
- 20 MS
- 11 GS
- 6 CP
- 19 CE1
- 15 CE2
- 10 CM1
- 4 CM2

## 2-Projets pédagogiques et sorties scolaires

### Communs aux deux écoles:

- Rallye maths : les classes participent aux rallyes maths organisés au niveau départemental. Il s'agit de résoudre des problèmes de recherche mathématique. Les classes ont participé aux deux premiers rallyes qui étaient des phases d'entraînement. La dernière manche a eu lieu mi-mars et a pris la forme d'un concours. Les meilleures productions seront récompensées.

- Chorale de Noël du 9 décembre 2022 à Lissac, en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves.

- Spectacle PS/MS/GS d'Isabelle Besse: le 31 janvier 2023 « Il était une fois la forêt »

- Fête des écoles (à Lissac) : elle aura lieu dimanche 18 juin à proximité du lac.

- Sortie fin d'année au zoo de Calviac, une réserve zoologique, avec des ateliers prévus ainsi que la visite du parc, le 2 juin pour les classes maternelles

### 21- A Lissac :

#### • **Projets pédagogiques communs aux trois classes :**

- Spectacle de Galadriel le mardi 13 décembre avec Cuccico, animateur cirque de l'an dernier qui est venu présenter son spectacle.

- Danses traditionnelles (rencontre USEP): le 10 mars 2023 au gymnase de Larche avec les classes de l'école Larche.

- Projet autour de la réhabilitation du jardin: intervention de l'association hortiphonie. Pour les MS/GS travail autour de la terre, des insectes. Pour les CP/CE1 fabrication de nichoirs. Pour les CE1/CE2 plantations de semis. Participation de l'APE que nous remercions pour l'achat du matériel de jardinage.

- Animation biodiversité avec Monsieur Laroche « La maison de la pêche » au mois de juin.

- Participation au concours école fleurie organisé par l'OCCE.

- Intervention du CPIE pour le jardin (le 9 et 12 mai).

- Sortie fin d'année au zoo de Calviac. Réserve zoologique, avec des ateliers prévus ainsi que la visite du parc, le vendredi 26 mai pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2.

#### • **Classe de MS-GS :**

- Rencontre gym USEP le 19 janvier 2023 à Noailles.

- Visite de la chèvrerie le 27 février 2023 de Mme FAGE.

- projet de correspondance avec une classe de maternelle de Bandol dans le Var.

#### • **Classe de CP- CE1 :**

- Projet vélo avec USEP du 17 mars au 7 avril

- Intervention de la SIRTOM pour une activité sur le tri des déchets

- Rencontre athlétisme avec USEP le 15 juin au stade de Saint-Pantaléon de Larche.

- Cycle piscine pendant la quinzaine du Causse du 12 au 23 juin 2023.

#### • **Classe de CE1-CE2 :**

- Projet vélo avec USEP du 17 mars au 7 avril.

- Intervention de la SIRTOM pour une activité sur le tri des déchets.

- Intervention de l'Agglo sur le cycle de l'eau, le traitement de l'eau. Suite à cette animation, Monsieur Parrot interviendra auprès de la classe le 28 avril sur le thème de « l'hydroélectricité »; la finalité étant la visite du barrage du Saillant le 4 mai.

- Quinzaine de l'orientation à Sédières le 25 avril.

- Rencontre athlétisme avec USEP le 15 juin au stade de Saint-Pantaléon de Larche.

- Cycle piscine pendant la quinzaine du Causse du 12 au 23 juin 2023.

### 22- A Saint-Cernin :

#### **Projets pédagogiques communs aux deux classes :**

- projet de création d'un jardin pédagogique en collaboration avec la mairie et une association « Les champ des villes ». Sept séances pour les élèves des deux classes à partir du 21 Mars jusqu'à fin juin. Les enseignantes remercient la mairie de Saint-Cernin qui financera cinq séances ainsi que l'APE qui financera deux séances. Les enseignantes remercient également tous les bénévoles ayant participé au travail de préparation du futur potager, situé vers la mairie.

Madame PERRIER souligne le fait qu'il faudra des bénévoles pour l'entretien du jardin, notamment pendant les vacances scolaires.

- Carnaval dans le bourg de Saint-Cernin le 24 mars 2023 à partir de 15 heures afin de fêter l'arrivée du Printemps. Goûter offert par APE.

- Randonnées sont prévues en mai et juin

- Préparation de la fête de l'école sur le thème de la nature

- Sortie commune à Lanteuil en mai à la ferme

- Sortie de fin d'année envisagée aux jardins de Colette pour faire le lien avec le projet jardin

• **Classe maternelle :**

- spectacle le 31 janvier à la salle des fêtes avec la classe de MS/GS.

- sortie à la caserne des Pompiers de Brive le 4 Avril.

- intervention de l'infirmière sur le sommeil et les écrans au mois de mai.

• **Classe de CM1/CM2**

- projet de correspondance sur les départements (autour des cartes postales)

- sortie à la caserne des pompiers de Brive le 10 janvier 2023 dans le cadre du travail sur les quatre éléments

- intervention en classe de l'infirmière scolaire : le 23 janvier sur le thème de la puberté (durée : 1 heure) et le 24 janvier toute la journée pour une formation pour apprendre à porter secours (APS)

- intervention en classe de la professeure d'allemand du collège de Larche le 30 mars 2023

- maintien des échanges avec Mme Diemoz, anglaise habitant à Lissac. 3 élèves de la classe ont une correspondance avec une élève anglaise.

Madame Diemoz reviendra en classe après les vacances de printemps.

- lundi 3 avril : Réunion école - collège pour la mise en place de projets en commun avec les enseignants du collège de Larche.

- piscine de Larche en juin (une séance par semaine)

- Quinzaine de l'orientation à Sédières : course d'orientation, niveau débutant, le 27 avril.

- Rencontre athlétisme avec USEP le 20 juin au stade de Saint-Pantaléon de Larche.

- Semaine du Causse du 12 au 16 juin 2023 : activités nautiques (4 séances), VTT (2 séances) et 2 séances avec Vincent Laroche : la composition de l'eau et découverte de la pêche et des milieux aquatiques

**3- Présentation du protocole PHARE** (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

C'est un plan de prévention pour l'ensemble des collèges et écoles généralisé dès la rentrée de 2022. **Les écoles et collèges sont labellisés phare 1 dès la signature de la charte d'engagement.**

Le harcèlement est un délit depuis la loi de Mars 2022. PHARE est un plan de prévention pour les écoles et les collèges applicable dès la rentrée de septembre 2022.

Les écoles ont adhéré au protocole, avec une charte d'engagement pour 2 ans.

Le protocole prévoit une équipe ressource avec les enseignantes et des référents de proximité comme les conseillères pédagogiques qui peuvent mener les entretiens auprès des enfants.

La méthode appliquée, présentée en septembre dernier, lors de la réunion de rentrée, est celle de la préoccupation partagée, une

méthode rapide en trois semaines au maximum avec des entretiens brefs.

La situation est soit repérée par l'équipe enseignante soit remontée par la famille.

La méthode prévoit différentes étapes :

- rencontre avec l'enfant cible (qui se termine par une nouvelle date fixée avec l'élève pour montrer que la situation est bien prise en compte),
- rencontre avec la famille de l'enfant cible
- rencontres individuelles avec le ou les enfants intimidateurs et les témoins
- rencontre avec l'enfant intimidateur (considéré comme témoin).

Il s'agit d'une démarche non blâmante, sans sanction qui vise à rechercher des solutions, des suggestions pour améliorer la situation. Aucune sanction n'est prévue pour l'enfant intimidateur.

Il s'agit avant tout d'agir avant que la situation de harcèlement ne s'installe. Il faut être vigilant et ne pas confondre une mésentente entre enfants, des disputes avec une situation de harcèlement qui se caractérise par une violence physique et / ou verbale qui se répète de manière régulière à l'encontre d'un ou d'une élève.

Si la démarche ne fonctionne pas, une saisine du référent départemental est possible.

#### **4- Entretien des locaux et du matériel**

##### **41- A Saint-Cernin :**

Visite des membres du Conseil d'école de l'école de Saint Cernin suite aux travaux de rénovation énergétique, juste avant le conseil d'école.

La directrice précise que les PPMS ont été réactualisés et envoyés.

Réalisation également des trois exercices de sécurité (incendie, PPMS intrusion et PPMS risques majeurs : inondation) depuis le retour dans les locaux, à raison d'un exercice par semaine.

La directrice précise de nouveau la problématique du même signal pour les deux PPMS (intrusion et risques majeurs), il faut trouver une solution pour différencier les sonneries selon les risques (confinement ou évacuation).

Depuis le retour dans les locaux de l'école au 20 Février 2023, les enseignantes ont remarqué que les élèves des PS tombent souvent car il y a des trous.

La mairie va préparer le projet de réhabilitation de la cour de l'école pour l'année prochaine, en concertation avec les enseignantes. En attendant les enseignantes demandent, s'il serait possible, de colmater les trous de la cour.

Il reste encore du matériel à l'ancien secrétariat, qu'il faut débarrasser mais il n'y a plus de place dans les classes.

Absence de la télécommande pour le tableau numérique de la classe CM1/CM2.

Les enseignantes remercient le personnel de la mairie qui s'est rendu disponible et à l'écoute pour le déménagement ou pour la prise en compte de différentes demandes.

#### **42-Lissac :**

Pas de demande particulière, les petits travaux étant réalisés après demande lorsqu'il y en a.

Les enseignantes de Lissac remercient la mairie de Saint-Cernin de Larche pour les prêts de couchettes (pour les MS) et réitèrent la demande de prêt pour l'année prochaine. Accord de principe de la Mairie.

#### **5- Questions diverses**

A Lissac des problèmes de stationnement des parents. Un mot de rappel signé par Monsieur le maire et la directrice de l'école sera transmis aux parents d'élèves très prochainement.

Problématique de la cantine à Saint-Cernin (quantité insuffisante, hygiène) : les élus et Madame le Maire veillent au bon fonctionnement. La situation a bien été prise en compte.

A Saint-Cernin de Larche, Madame Perrier rappelle que la bibliothèque est ouverte à toutes les familles du RPI. C'est une association active. Rappel des horaires d'ouverture : le jeudi de 16h à 18h30

Conseil Municipal des Jeunes mis en place en 2021-2022, 6 enfants y participaient de la primaire jusqu'à la classe de 4<sup>ème</sup>. Le conseil municipal des jeunes n'a pas pu être reconduit faute de volontaires : 4 jeunes CM1/CM2 et 1 jeune en 6<sup>ème</sup> étaient volontaires. Mme Perrier souhaiterait donc créer un conseil des jeunes citoyens avec les élèves de CM1/CM2 volontaires (4 élèves), avec plusieurs actions sur l'année, avec un engagement sur une année.

#### **Activités organisées par l'Association des Parents d'Elèves :**

- Vente de sapins
- Vente de chocolats pour Noël
- Vente de chocolats pour Pâques
- Organisation de la fête de l'école le 18 juin 2023

L'ensemble des membres du conseil d'école salue le travail de l'Association des Parents d'Elèves très dynamique.

**Séance levée à 19h40.**

**La directrice de l'école de Lissac  
séance  
(Madame GOUGHBAR)**

**La secrétaire de  
(Madame SEBE)**

